



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	11	1

**OBJET : 02-1 - MUSEE PICASSO -
EXPOSITION « STAËL, LA FIGURE A NU,
1951-1955 » - ACHAT ET MISE EN VENTE
DE L’AFFICHE DE L’EXPOSITION A LA
LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES
MODALITES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

3242/14

Certifié exécutoire compte tenu de

l’affichage en Mairie,

Le 3 OCT. 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 7 OCT. 2014

Pour le Maire,
L’Attaché Territorial,

A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 26 septembre 2014

Le vendredi 26 septembre 2014 à 17h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 19/09/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Agnès GAILLOT, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Angèle MURATORI à M. Patrick DULBECCO

M. Yves DAHAN à Mme Jacqueline DOR

M. Alain CHAUSSARD à M. Marc FOSSOUD

M. Bernard MONIER à M. Patrice COLOMB

Mme Sophie NASICA à M. Jacques GENTE

Mme Vanessa LELLOUCHE à Mme Nathalie DEPETRIS

Mme Rachel DESBORDES à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN

M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Mme Alexia MISSANA à M. Eric PAUGET

M. Tanguy CORNEC à M. Marc GERIOS

Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

Absents : Mme Annie CLECH

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Matthieu GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-1 - MUSEE PICASSO - EXPOSITION « STAËL, LA FIGURE A NU, 1951-1955 » - ACHAT ET MISE EN VENTE DE L’AFFICHE DE L’EXPOSITION A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : CULTURE - TOURISME
FINANCES - RESSOURCES - MOYENS GENERAUX - NTIC

À l’occasion du centenaire de la naissance de l’artiste, le Musée Picasso présente depuis le 16 mai, avec la collaboration du Comité Nicolas de Staël, une exposition dédiée au nu et à la figure dans l’œuvre de Nicolas de Staël.

Compte tenu de l’écho exceptionnel rencontré par cette exposition, cette dernière est prolongée jusqu’au 4 janvier 2015 inclus, la date de clôture ayant été fixée initialement au 7 septembre 2014.

Ainsi, pour répondre à la demande du public et compte tenu du succès de la vente du catalogue ainsi que des cartes postales édités à cette occasion, il est envisagé de compléter ces produits par l’édition d’une affiche.

C’est dans ce cadre qu’il est proposé l’achat et la mise en vente de cette affiche à la librairie-boutique selon le tarif et les quantités suivantes :

Intitulés	Quantité achetée	Prix d’achat unitaire TTC	Coût total TTC	Quantité hors commerce	Quantité à la vente	Prix de vente unitaire TTC	Recettes globales
Affiche de l’exposition Staël, la figure à nu, 1951-1955	300	1,136 €	340,80 €	50	250	10,00 €	2 500,00 €

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l’unanimité

- **APPROUVE** les modalités d’édition et de vente en régie des articles ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2014, chapitre 011 6188 section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture
Identifiant de l’acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l’objet d’un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d’acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l’autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.02-1 - MUSEE PICASSO - EXPOSITION " STAËL, LA FIGURE A NU, 1951-1955 " - ACHAT ET MISE EN VENTE DE L'AFFICHE DE L'EXPOSITION A LA LIBRAIRIE-BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES -

Date de transmission de l'acte : 07/10/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 07/10/2014

Numéro de l'acte : DCM3242-14 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20140926-DCM3242-14-DE

Date de décision : 26/09/2014

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture